

Une étude

toluna   **harris
interactive**

pour



et



Réaction des Français suite à l'utilisation de l'article 49.3 par la Première ministre pour l'adoption de la réforme des retraites

16 mars 2023

Jean-Daniel Lévy, Directeur délégué – Stratégies politiques et d'opinion

Pierre-Hadrien Bartoli, Directeur des études politiques

Antoine Gautier, Chef de groupe au Département Politique – Opinion

Sylvain Reich, Chef de groupe au Département Politique – Opinion



Méthodologie d'enquête



Enquête réalisée **en ligne** le **16 mars 2023**, après que la Première ministre Elisabeth Borne a annoncé l'utilisation de l'article 49.3 pour l'adoption de la réforme des retraites.



Échantillon de **1002 personnes**, représentatif des Français âgés de 18 ans et plus.



Méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes : **sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle et région d'habitation de l'interviewé(e).**



Aide à la lecture des résultats détaillés :

- Les chiffres présentés sont exprimés en pourcentage

Intervalle de confiance

L'intervalle de confiance (parfois appelé « marge d'erreur ») permet de déterminer la confiance qui peut être attribuée à une valeur, en prenant en compte la valeur observée et la taille de l'échantillon. Si le calcul de l'intervalle de confiance concerne les sondages réalisés avec la méthode aléatoire, il est communément admis qu'il est proche pour les sondages réalisés avec la méthode des quotas.

Taille de l'échantillon	5% ou 95%	10% ou 90%	20% ou 80%	30% ou 70%	40% ou 60%	50%
100 interviews	4,4	6,0	8,0	9,2	9,8	10
200 interviews	3,1	4,3	5,7	6,5	6,9	7,1
300 interviews	2,5	3,5	4,6	5,3	5,7	5,8
400 interviews	2,2	3,0	4,0	4,6	4,9	5,0
500 interviews	2,0	2,7	3,6	4,1	4,4	4,5
600 interviews	1,8	2,4	3,3	3,8	4,0	4,1
800 interviews	1,5	2,1	2,8	3,2	3,4	3,5
1 000 interviews	1,4	1,8	2,5	2,9	3,0	3,1
2 000 interviews	1,0	1,3	1,8	2,1	2,2	2,3
3 000 interviews	0,8	1,1	1,5	1,7	1,8	1,8
4 000 interviews	0,7	0,9	1,3	1,5	1,6	1,6
6 000 interviews	0,6	0,8	1,1	1,3	1,4	1,4

Note de lecture : dans le cas d'un échantillon de 1 000 personnes, si le pourcentage mesuré est de 10%, la marge d'erreur est égale à 1,8. Il y a donc 95% de chance que le pourcentage réel soit compris entre 8,2% et 11,8% (plus ou moins 1,8 points).

Les principaux enseignements

Quelques minutes après l'annonce de la Première ministre Elisabeth Borne du recours à l'article 49.3 pour l'adoption de la réforme des retraites, Toluna Harris Interactive a réalisé une enquête pour RTL et AEF Info.

Que retenir de cette enquête ?

- **82% des Français et même 49% des sympathisants Renaissance** estiment que le recours à l'article 49.3 par la Première ministre pour faire adopter la réforme des retraites est **une mauvaise chose**.
- Si une **motion de censure** était déposée contre ce recours à l'article 49.3, **71% des Français** souhaiteraient qu'elle **soit adoptée** et que le **gouvernement démissionne**.
- **65% des Français** souhaitent que **la mobilisation contre la réforme des retraites se poursuive**, même après l'adoption du texte au Sénat et le recours à l'article 49.3 par la Première ministre.

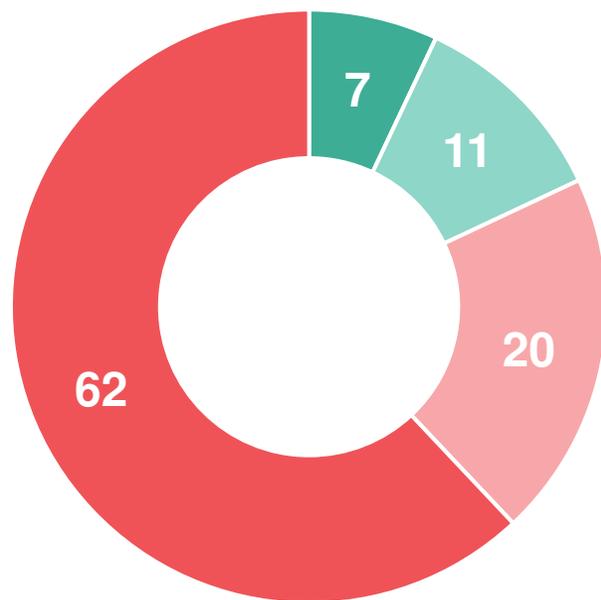
82% des Français estiment que le recours à l'article 49.3 par la Première ministre pour faire adopter la réforme des retraites est une mauvaise chose. Les sympathisants de Renaissance se montrent partagés.

L'article 49.3 de la Constitution permet au gouvernement de passer un texte sans vote de l'Assemblée nationale. En revanche, les parlementaires peuvent en retour soumettre une motion de censure qui, si elle est votée par une majorité de députés, entraîne la démission du gouvernement. Ce matin une majorité de sénateurs a voté en faveur de la réforme des retraites. Cet après-midi, le gouvernement n'étant pas certain d'obtenir une majorité lors du vote à l'Assemblée nationale, la Première ministre Elisabeth Borne a annoncé utiliser l'article 49.3 pour faire adopter cette réforme des retraites.

Vous personnellement diriez-vous que c'est une bonne ou une mauvaise chose d'avoir utilisé l'article 49.3 pour faire adopter cette réforme ?

- À tous, en % -

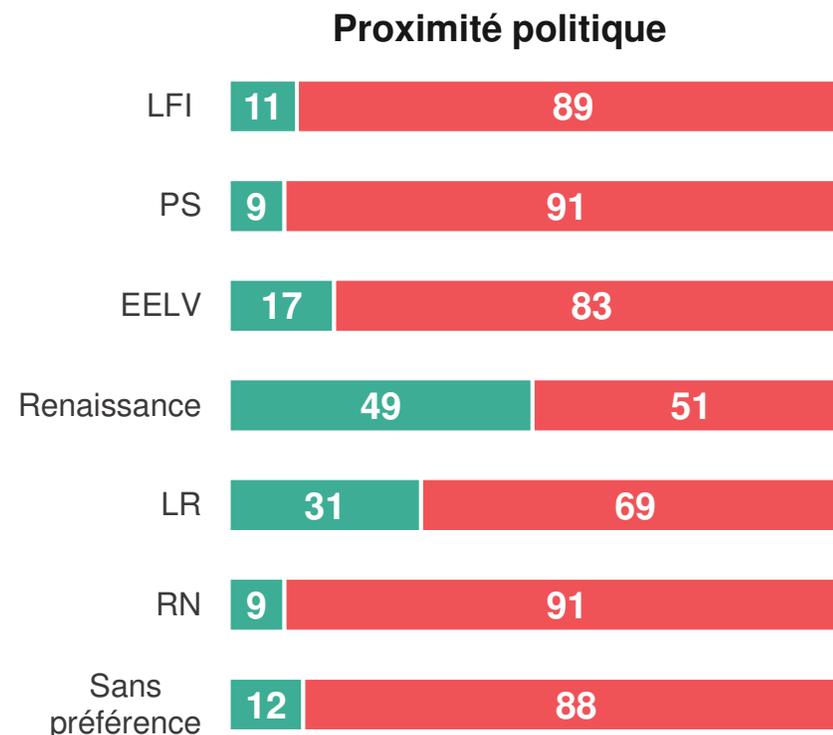
Une mauvaise chose :
82%



- Une très bonne chose
- Plutôt une bonne chose
- Plutôt une mauvaise chose
- Une très mauvaise chose

Une bonne chose :
18%

ST Une bonne chose – Une mauvaise chose

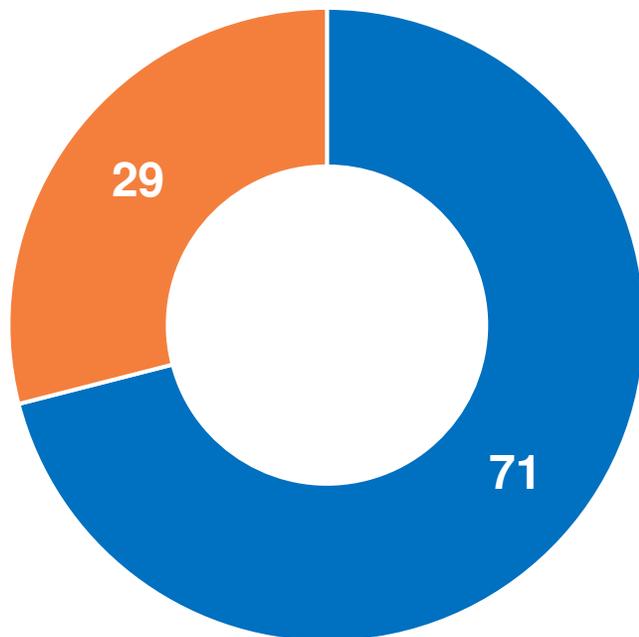


Si une motion de censure était déposée contre ce recours à l'article 49.3, 71% des Français souhaiteraient qu'elle soit adoptée et que le gouvernement démissionne.

En utilisant l'article 49.3 la Première ministre a engagé la responsabilité de son gouvernement. En retour les parlementaires peuvent désormais soumettre une motion de censure qui, si elle est votée par une majorité de députés, entrainera la démission du gouvernement.

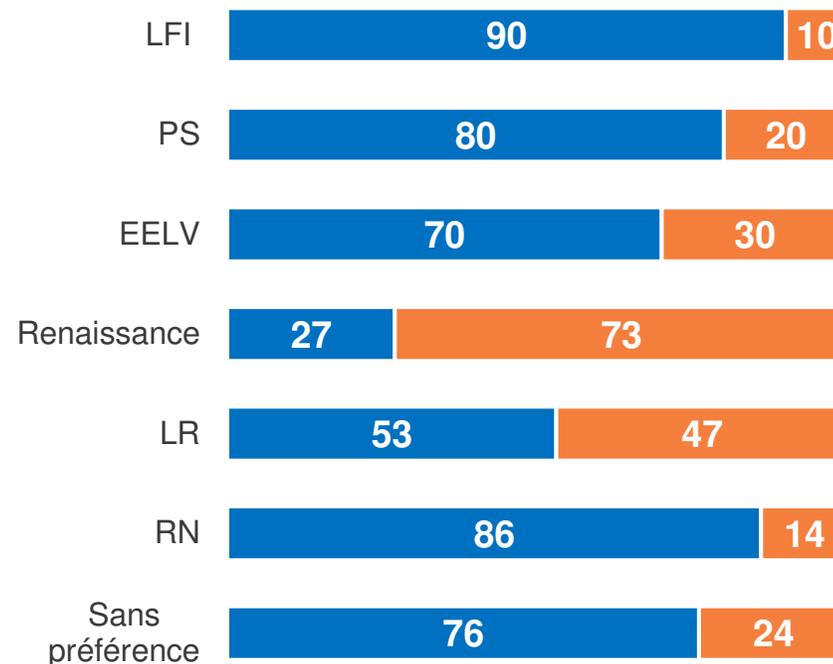
Si une motion de censure était déposée, souhaiteriez-vous... ?

- À tous, en % -



- Souhaite que la motion de censure soit adoptée et que le gouvernement démissionne
- Souhaite que la motion de censure soit rejetée et que le gouvernement reste en place

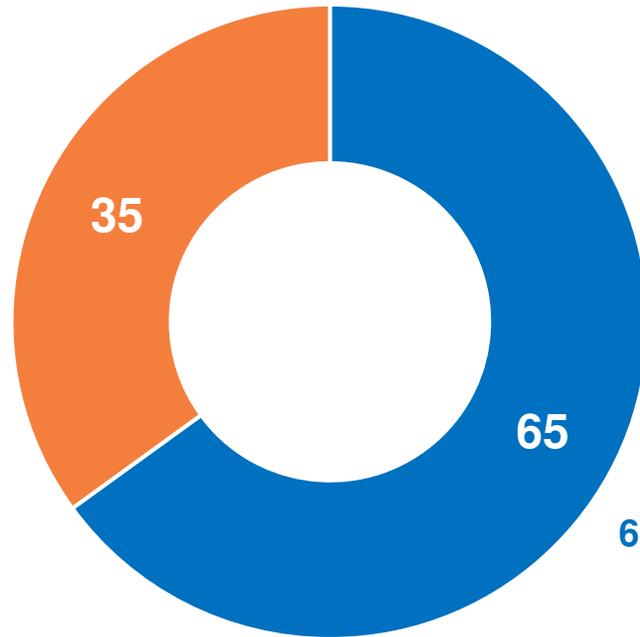
Proximité politique



65% des Français souhaitent que la mobilisation contre la réforme des retraites se poursuive après l'adoption du texte au Sénat et le recours à l'article 49.3 par la Première ministre.

Maintenant que cette réforme a été votée au Sénat et adoptée via l'article 49.3, souhaitez-vous... ?

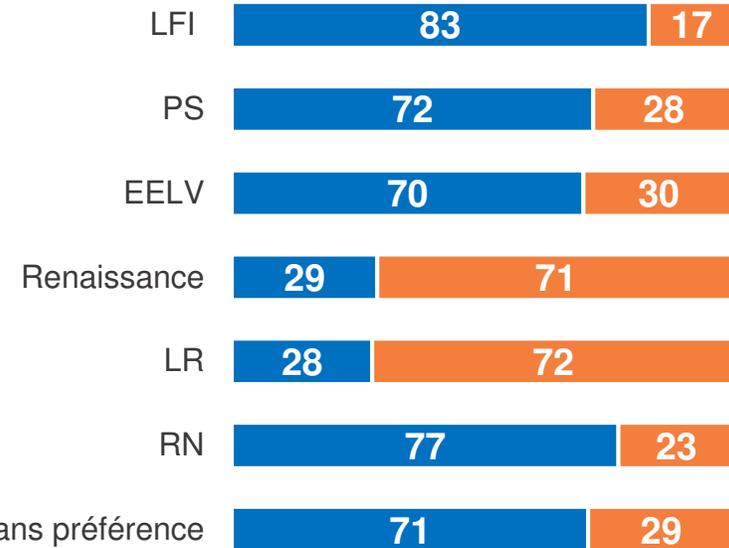
- À tous, en % -



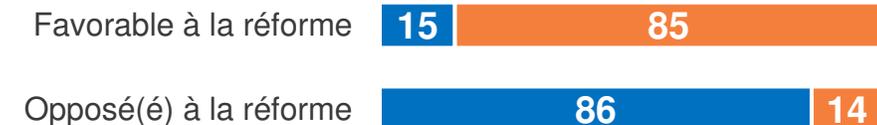
61% y étaient favorables en début de semaine

- Que la mobilisation se poursuive
- Que la mobilisation s'arrête

Proximité politique



Position par rapport à la réforme des retraites



Contacts

Merci de noter que toute diffusion de ces résultats doit être accompagnée des éléments techniques suivants : le **nom de l'institut**, le **nom du commanditaire** de l'étude, la **méthode d'enquête**, les **dates de réalisation** et la **taille de l'échantillon**.

Suivez l'actualité de Harris Interactive sur :



www.harris-interactive.com



[Facebook](#)



[Twitter](#)



[LinkedIn](#)

Contact Harris Interactive en France :

- Jean-Daniel Lévy – Directeur délégué – Stratégies politiques et d'opinion – 01 44 87 60 66 – jdlevy@harrisinteractive.fr